

# RESTAURATION DE LA CONCHE DES GAILLOUNEYS

<ul style="list-style-type: none"> <li><b>Risques naturels visés</b> Erosion littorale, tempête et mobilité dunaire</li> <li><b>Écosystème concerné</b> Dunes</li> <li><b>Types de Sfn</b> Restauration et gestion durable d'écosystèmes</li> <li><b>Porteur du projet</b> Office national des forêts</li> <li><b>Calendrier</b> 2016-2018</li> <li><b>Financeurs et budget</b> (DREAL (36 %), Région Nouvelle-Aquitaine (24 %), Département de la Gironde (23 %), Syndicat Mixte de la Grande Dune du Pilat (17 %), 154 884 € HT</li> </ul>	<p><b>Situation géographique</b> Région Nouvelle-Aquitaine, département de la Gironde, commune de La-Teste-de-Buch, Conche des Gaillouneys</p> 	 <p>© C. Bouchet</p>	<p><b>SUIVI DU PROJET ET PARTENARIATS</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>La dynamique naturelle</b> et son évolution sont suivies annuellement par l'ONF et des passages réguliers permettent d'appréhender les phénomènes naturels ou anthropiques (piétinement, brulage de branchages, déplacement de matériaux...).</li> <li>• <b>Inventaires annuels</b> de la végétation réalisés par le Syndicat Mixte de la Grande Dune du Pilat.</li> <li>• <b>Expertises de l'Observatoire de la Côte Aquitaine</b> : analyse des comparaisons de photographies, d'orthophotographies et exploitation des données LiDAR.</li> </ul>			
<p><b>Contexte réglementaire et financier</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Site du Conservatoire du littoral</li> <li>- Site classé</li> <li>- Espaces naturels sensibles</li> <li>- Stratégie locale de gestion de la bande côtière de La Teste-de-Buch</li> </ul>		<p><b>RÉSULTATS</b></p> <table border="0"> <tr> <td data-bbox="1656 806 2012 1129"> <p><b>Bénéfices face aux risques naturels visés :</b></p> <p><i>Erosion littorale</i> : limitation de l'impact du vent.</p> <p><i>Mobilité dunaire</i> : de 5m/an avant l'intervention, elle est maintenant quasi nulle car le sable en place ne peut pas être mobilisé et le sable en transit est capté par les branchages ou la végétation.</p> </td> <td data-bbox="2041 806 2398 1100"> <p><b>Bénéfices biodiversité</b></p> <p><i>Flore</i> : les caoudeyres (zones de départ de sable creusées par le vent) qui étaient exemptes de végétation sont en cours de colonisation grâce à l'amélioration des conditions d'accueil des végétaux par la pose des branchages.</p> </td> <td data-bbox="2427 806 2783 1033"> <p>Les espèces dunaires suivantes apparaissent naturellement : la linaira à feuille de thym (espèce protégée), l'oyat, le panicaut, l'euphorbe, le liseron des sables, la petite oseille, le lotier corniculé, la renouée maritime...</p> </td> </tr> </table>		<p><b>Bénéfices face aux risques naturels visés :</b></p> <p><i>Erosion littorale</i> : limitation de l'impact du vent.</p> <p><i>Mobilité dunaire</i> : de 5m/an avant l'intervention, elle est maintenant quasi nulle car le sable en place ne peut pas être mobilisé et le sable en transit est capté par les branchages ou la végétation.</p>	<p><b>Bénéfices biodiversité</b></p> <p><i>Flore</i> : les caoudeyres (zones de départ de sable creusées par le vent) qui étaient exemptes de végétation sont en cours de colonisation grâce à l'amélioration des conditions d'accueil des végétaux par la pose des branchages.</p>	<p>Les espèces dunaires suivantes apparaissent naturellement : la linaira à feuille de thym (espèce protégée), l'oyat, le panicaut, l'euphorbe, le liseron des sables, la petite oseille, le lotier corniculé, la renouée maritime...</p>
<p><b>Bénéfices face aux risques naturels visés :</b></p> <p><i>Erosion littorale</i> : limitation de l'impact du vent.</p> <p><i>Mobilité dunaire</i> : de 5m/an avant l'intervention, elle est maintenant quasi nulle car le sable en place ne peut pas être mobilisé et le sable en transit est capté par les branchages ou la végétation.</p>	<p><b>Bénéfices biodiversité</b></p> <p><i>Flore</i> : les caoudeyres (zones de départ de sable creusées par le vent) qui étaient exemptes de végétation sont en cours de colonisation grâce à l'amélioration des conditions d'accueil des végétaux par la pose des branchages.</p>	<p>Les espèces dunaires suivantes apparaissent naturellement : la linaira à feuille de thym (espèce protégée), l'oyat, le panicaut, l'euphorbe, le liseron des sables, la petite oseille, le lotier corniculé, la renouée maritime...</p>				
<p><b>LES OBJECTIFS DU MAÎTRE D'OUVRAGE</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Permettre la restauration de milieux naturels dégradés ;</li> <li>• Ralentir le processus de déplacement des sables vers l'intérieur des terres afin de protéger la route départementale.</li> </ul>						

## EN QUELQUES MOTS

Le site de la Conche des Gaillouneys, situé au sud de la dune du Pilat, appartient au Conservatoire du littoral et est géré par le Syndicat Mixte de la Grande Dune du Pilat. Sur cette zone soumise à de très forts coups de vent, le cordon dunaire est totalement déstabilisé sur presque 10 ha. Les dégradations de cette dune ont débuté dans les années 70 à la suite de pratiques anarchiques. En l'absence de végétation fixatrice, le cordon dunaire est devenu très mobile sur ce secteur : 5 m/an, et se rapproche dangereusement de la route départementale 218 (36 m au plus proche en 2016).

La restauration du cordon dunaire, sous maîtrise d'œuvre de l'ONF, a été envisagée en mettant en œuvre des travaux qui ont privilégié les capacités constructives du vent et de la dynamique végétale.

Le recours au reprofilage mécanisé a été limité à la création d'accès pour les engins et à l'écrêtage et au remodelage de quelques buttes résiduelles afin d'adoucir la topographie (0,44 ha). Cette action a permis de diminuer l'impact du vent sur la dune.

L'ONF a ensuite réalisé une couverture de branchages de pins et de genêts sur 6.31 ha provenant des forêts domaniales de la Teste et de Biscarrosse, qui a permis de piéger les sables transportés par le vent, d'éviter le déplacement du sable en place mais également d'améliorer les conditions d'implantation au sol des végétaux. Des andains de branchages ont également été mis en place et avaient pour vocation de jouer un rôle de brise vent (655 m). Certains secteurs ont par la suite été plantés d'oyats sur 2,59 ha pour accompagner la dynamique naturelle.

Ces techniques ont permis d'obtenir des conditions favorables au développement du tapis végétal des espèces locales.

## DES DIFFICULTÉS RENCONTRÉES...

**Démarches administratives** : la réalisation du permis d'aménager avec un passage en commission des sites complique la réactivité sur des milieux aussi mouvants que les dunes.

**Conditions météorologiques et contraintes naturelles** : les interventions se réalisent l'hiver pour bénéficier du vent mais les conditions climatiques peuvent y être difficiles à cette période et l'érosion marine complique l'accessibilité au site. Une planification en lien avec les marées et la météo a été mise en place.

## INTÉGRATION DANS LA VIE DU TERRITOIRE

Cette restauration illustre auprès du public et des usagers l'intérêt et le rôle des systèmes dunaires dans le contrôle de la mobilité des dunes. Les parapentistes, qui utilisent le site sont particulièrement sensibilisés.

## ...ET DES LEVIERS POUR RÉUSSIR !

**Partenariats** : la convention de coopération entre le gestionnaire du site et l'ONF a été un élément clé car cela a permis un partenariat public/public avec une mise à disposition de compétences reconnues de l'ONF.

## POUR ALLER PLUS LOIN

Cette opération, qui a permis de « gagner du temps », ne doit pas empêcher la poursuite des réflexions sur le repli de la route qui sera toujours nécessaire à moyen ou long terme.